

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2026

BUDGET ANNEXE

Gendarmerie des Carpeaux

BUDGET ANNEXE GENDARMERIE DES CARPEAUX

Section de fonctionnement

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Article	Budget	Article	Budget
66111 - Intérêts de la dette	105 200,00	002 - Excédent reporté	1 965,39
66112 - ICNE	500,00	74741 - Subvention d'équilibre	172 000,00
65888 - Autres charges de gestion	20,00	752 - Loyers	110 000,00
023 - Virement de la section	158 000,00		
6161 - Assurances multirisques	5 000,00		
60683 - Fourntiures d'entretien	15 245,39		
TOTAL	283 965,39	TOTAL	283 965,39

Section d'investissement

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Article	Budget	Article	Budget
2033 - Frais d'insertion	800,00	001 - Excédent reporté	1 084 197,58
		021 - Virement de la section	158 000,00
2313 - Travaux		10226 - Taxe d'aménagement	
<i>Report de crédit</i>	2 832 000,00	<i>Report de crédit</i>	0,00
<i>Crédits nouveaux</i>	200,00	1321 - Subventions d'Etat	
1641 - Remboursement en capital des emprunts	157 000,00	<i>Report de crédit</i>	255 000,00
2313 (041) - Restitution avances et transferts	14 100,00	13461 - DETR	
		<i>Report de crédit</i>	1 367 000,00
		1641 - Emprunts	0,00
		238 (041) - Restitution avances	6 700,00
		2033 (041) - Transfert	7 400,00
		1068 - Affectation du résultat	125 802,42
TOTAL	3 004 100,00	TOTAL	3 004 100,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	172 100,00	297 902,42
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 832 000,00	1 622 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 084 197,58
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 004 100,00	3 004 100,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	283 965,39	282 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 965,39
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		283 965,39	283 965,39
TOTAL DU BUDGET (4)		3 288 065,39	3 288 065,39

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	533 632,29	2 832 000,00	0,00	172 100,00	172 100,00	0,00	172 100,00	3 004 100,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132,29	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
2033 Frais d'insertion	132,29	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	266 000,00	2 832 000,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	2 832 200,00
2313 Constructions	266 000,00	2 832 000,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	2 832 200,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	266 132,29	2 832 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	2 833 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	117 500,00	0,00	0,00	157 000,00	157 000,00	0,00	157 000,00	157 000,00
1641 Emprunts en euros	117 500,00	0,00	0,00	157 000,00	157 000,00	0,00	157 000,00	157 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	117 500,00	0,00	0,00	157 000,00	157 000,00	0,00	157 000,00	157 000,00

COMMUNE DE VARENNES VAUZELLES - BUDGET GENDARMERIE DES CARPEAUX - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		383 632,29	2 832 000,00	0,00	158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00	2 990 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00			14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00
2313	Constructions	150 000,00			14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00
Total des dépenses d'ordre		150 000,00			14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 233 000,00	1 622 000,00	172 100,00	172 100,00	1 794 100,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 622 000,00	0,00	0,00	1 622 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	255 000,00	0,00	0,00	255 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	1 367 000,00	0,00	0,00	1 367 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	949 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	949 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		949 000,00	1 622 000,00	0,00	0,00	1 622 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		949 000,00	1 622 000,00	0,00	0,00	1 622 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	134 000,00		158 000,00	158 000,00	158 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00		14 100,00	14 100,00	14 100,00
2033	Frais d'insertion	0,00		7 400,00	7 400,00	7 400,00
238	Avances commandes immo corporelles	150 000,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00

COMMUNE DE VARENNES VAUZELLES - BUDGET GENDARMERIE DES CARPEAUX - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	284 000,00		172 100,00	172 100,00	172 100,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		209 114,54	0,00	0,00	283 965,39	283 965,39	0,00	283 965,39	283 965,39
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	20 245,39	20 245,39	0,00	20 245,39	20 245,39
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		15 245,39	15 245,39	0,00	15 245,39	15 245,39
6161	Multirisques	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	414,54	0,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
65888	Autres	414,54	0,00		20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		414,54	0,00	0,00	20 265,39	20 265,39	0,00	20 265,39	20 265,39
66	Charges financières	74 700,00	0,00		105 700,00	105 700,00		105 700,00	105 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 000,00	0,00		105 200,00	105 200,00		105 200,00	105 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-300,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		74 700,00	0,00	0,00	105 700,00	105 700,00		105 700,00	105 700,00
Total des dépenses réelles		75 114,54	0,00	0,00	125 965,39	125 965,39	0,00	125 965,39	125 965,39
023	Virement à la section d'investissement	134 000,00			158 000,00	158 000,00		158 000,00	158 000,00

COMMUNE DE VARENNES VAUZELLES - BUDGET GENDARMERIE DES CARPEAUX - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		134 000,00			158 000,00	158 000,00		158 000,00	158 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		192 000,00	0,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	192 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	192 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		192 000,00	0,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		192 000,00	0,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

COMMUNE DE VARENNES VAUZELLES - BUDGET GENDARMERIE DES CARPEAUX - BP - 2026

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.